

.....
COLLOQUE
.....

L'agroécologie

une pratique d'avenir

**DOSSIER
DE PRESSE**



8 AVRIL 2013

PALAIS DU LUXEMBOURG

Comment réussir la transition ?

.....
Organisé par Joël Labbé, sénateur EELV du Morbihan
.....

.....
en collaboration avec Marie-Monique Robin, journaliste d'investigation
.....

Avec la participation de **Stéphane Le Foll**, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et d'**Olivier de Schutter**, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation.

De 9 h à 18 h, au Palais du Luxembourg (salle Clémenceau), 15 rue de Vaugirard, Paris

Communiqué de presse

LE SÉNATEUR JOËL LABBÉ ORGANISE UN COLLOQUE SUR L'AGROÉCOLOGIE LE 8 AVRIL 2013 AU PALAIS DU LUXEMBOURG

PARIS, LE 20 MARS 2013

Le projet de loi d'avenir agricole sera déposé devant le Parlement à l'automne 2013.

Au travers de cette loi, le ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a annoncé vouloir faire de la France **"le leader européen de l'agroécologie"**. Cette forte ambition nécessitera de repenser les pratiques agricoles actuelles et notamment de revenir aux bases de l'agronomie.

C'est dans cette perspective que **Joël Labbé**, sénateur EELV du Morbihan et vice-président de la commission des Affaires économiques, organise le lundi 8 avril au Palais du Luxembourg, un colloque intitulé **"L'agroécologie, une pratique d'avenir : comment réussir la transition ?"**, en partenariat avec **Marie-Monique Robin**.

Journaliste d'investigation et écrivaine, elle est l'auteur des récents livre et film *Les Moissons du futur*, qui dressent un constat des pratiques agroécologiques aux quatre coins de la planète.

Des extraits de ce documentaire seront présentés en introduction des thèmes abordés lors de cette journée.

En ouverture du colloque est attendu **Stéphane Le Foll**, ministre de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, tandis que **Philippe Baret**, professeur d'agronomie à l'Université Catholique de Louvain, en assurera la conclusion.

Olivier de Schutter, rapporteur spécial auprès des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation, sera l'invité d'honneur de cette journée. Son Rapport sur le droit à l'alimentation déposé le 8 mars 2011 aux Nations Unies, qui présente l'agroécologie *"comme un mode de développement agricole (...) qui a produit des résultats avérés, permettant d'accomplir des progrès rapides dans la concrétisation du droit fondamental qu'est le droit à l'alimentation"*, reste un ouvrage de référence dans ce débat.

Les interventions des scientifiques, experts internationaux et acteurs de terrain présents lors de ce colloque permettront d'établir un état des lieux de l'agroécologie en France, et de pointer le besoin de recherche et de soutien des politiques publiques dans ce domaine ; un éclairage bienvenu pour les parlementaires, à quelques mois de l'examen du projet de loi d'avenir de l'agriculture et de l'alimentation.

Intervenants

Sylvain Ly et Christophe Alliot
Co-dirigeants de SATORI

François Thiery
Président de l'Agence Bio

Fabien Liagre
Ingénieur agro-économiste
au bureau d'études Agroof

Toby Bruce
Chercheur entomologiste anglais au
Centre de recherche de Rothamsted

Marc Dufumier
Professeur émérite en agriculture
comparée et développement
agricole à AgroParis Tech

François Léger
Ingénieur de recherche
à AgroParis Tech

Gaël Louesdon
Co-fondateur de Terre de Liens
et coordinateur de l'association
régionale Terre de Liens Normandie

Sjored Wartena
Co-président du mouvement
Terre de Liens

Luc Maurer
Conseiller technique
au Cabinet de Stéphane Le Foll

René Louail
Paysan, conseiller régional EELV

Philippe Pointereau
Directeur du pôle Agro-écologie
de SOLAGRO

Jacques Caplat,
Agronome et géographe

Palais du Luxembourg (salle Clémenceau), 15 rue de Vaugirard 75006 Paris, de 9 heures à 18 heures.

Inscription impérative à l'adresse suivante colloqueagroecologie.senat@gmail.com (nombre de places limitées).

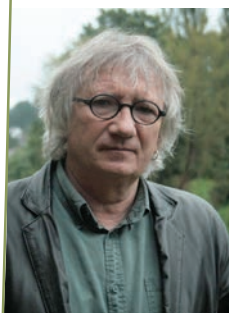
Organisateurs - 3

Objectifs - 4

Intervenants - 4

Thèmes abordés - 5

Les organisateurs



Joël Labbé

Maire de Saint Nolf (56) depuis 1995 et sénateur écologiste du Morbihan depuis septembre 2011, il est depuis longtemps sensible aux questions environnementales.

Affichant sa volonté de bousculer la pratique politique locale, l'exercice de son mandat de maire s'est incarné par l'engagement de la commune de Saint-Nolf dans le réseau des "Communes du Monde" en 1997, dans une démarche d'Agenda 21 local dès 2005, ou le lancement d'un festival militant.

Au Sénat, Joël Labbé est vice-président de la commission des Affaires économiques, en charge notamment des questions agricoles.



Marie-Monique Robin

Née de parents agriculteurs, elle entreprend des études en sciences politiques avant de débiter une carrière de journaliste. En 1989, elle devient journaliste indépendante.

Elle a réalisé une quarantaine de films d'investigation et obtenu une trentaine de prix. Après s'être intéressée à la situation des droits de l'homme dans différentes régions du monde, elle se consacre plus particulièrement aux menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Ses dernières enquêtes ont porté sur la multinationale Monsanto dans *Le Monde selon Monsanto* (2008), sur le danger de Bisphénol A dans *Notre poison quotidien* (2010) et sur les pratiques agroécologiques dans *Les Moissons du futur* (2012).

Cette journée sera ponctuée d'extraits du film de Marie-Monique Robin, *Les Moissons du futur*, un documentaire sur les alternatives agroécologiques au modèle agrochimique.

Les objectifs

Ouverture du colloque

Joël Labbé

Sénateur EELV du Morbihan

Introduction

Stéphane Le Foll

Ministre de l'Agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Olivier de Schutter

Rapporteur spécial des Nations Unies
pour le droit à l'alimentation

“L'AGRICULTURE À LA CROISÉE
DES CHEMINS”

Face au modèle agricole productiviste dominant et ses lourdes conséquences écologiques et sociales en termes de déforestation, d'appauvrissement des sols et de perte de la biodiversité, des initiatives probantes fleurissent aux quatre coins de la planète. Elles démontrent que des alternatives existent pour produire autrement. Parmi ces alternatives, l'agroécologie ouvre la voie vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement et des hommes. Dans les pays du Sud, selon Olivier de Schutter, Rapporteur spécial des Nations-Unies, l'agroécologie permettrait de doubler la production alimentaire de régions entières, en réduisant la pauvreté rurale et en apportant des solutions au changement climatique.

Ce colloque a pour objectif de définir les moyens nécessaires pour réussir la transition vers cette pratique d'avenir, porteuse de durabilité sociale, économique et environnementale, au Nord comme au Sud.

Les intervenants

Marie-Monique Robin Journaliste d'investigation, réalisatrice et écrivaine

Sylvain Ly et Christophe Alliot Fondateurs de SATORI

François Thiery Agriculteur bio et président de l'Agence Bio

Fabien Liagre Ingénieur agro-économiste au bureau d'études Agroof

Toby Bruce Chercheur entomologiste au Centre de recherche de Rothamsted (GB)

Olivier de Schutter Rapporteur spécial des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation

Marc Dufumier Professeur émérite en agriculture comparée et développement agricole à AgroParis Tech, expert auprès de la FAO et de la Banque Mondiale

François Léger Ingénieur de recherche à AgroParis Tech

Gaël Louesdon Co-fondateur de *Terre de Liens* et coordinateur de l'association régionale *Terre de Liens Normandie*

Sjored Wartena Co-président du mouvement *Terre de Liens*

Luc Maurer Conseiller technique au Cabinet de Stéphane Le Foll

René Louail Paysan, conseiller régional EELV de Bretagne

Philippe Pointereau Directeur du pôle Agro-écologie de SOLAGRO

Jacques Caplat Agronome et géographe, auteur de *L'agriculture biologique pour nourrir l'humanité* (Actes Sud, 2012)

Philippe Baret Professeur d'agronomie à l'Université Catholique de Louvain (UCL)

Les thèmes abordés

.....
Matinée
.....
Vers d'autres
modèles

10h00 • BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE

Marie-Monique Robin

*Journaliste d'investigation,
réalisatrice et écrivaine,
auteur du livre et du film
"Les Moissons du futur"*

"LES LIMITES DU MODÈLE AGRO-INDUSTRIEL"

.....

Promu sans relâche depuis plus de cinquante ans à grand renfort de moyens financiers et techniques, le modèle agro-industriel montre, aujourd'hui, ses limites : destruction de la biodiversité, pollution environnementale, baisse de la fertilité des sols et épuisement des ressources aquifères (70 % de la consommation mondiale de l'eau), contribution au réchauffement climatique (14 % des émissions de gaz à effets de serre), dépendance aux énergies fossiles (gaz et pétrole),

concentration de la propriété de la terre, accaparement du vivant par le jeu des brevets, exode rural massif au sud comme au nord de la planète, et impact sanitaire sur les agriculteurs et les consommateurs.

À l'heure de la crise – climatique, écologique, sociale et économique – l'agriculture représente un puissant levier pour "changer de paradigme" en redonnant la clé des champs aux paysans.

Sylvain Ly et Christophe Alliot

Fondateurs de SATORI

"LES EXTERNALITÉS NÉGATIVES DE LA FILIÈRE LAIT"

.....

3,6 millions de vaches, 24 milliards de litres de lait collectés auprès de 70 000 exploitations et transformés par 1 200 entreprises pour un chiffre d'affaires de 25,6 milliards d'euros... La production et la transformation du lait constituent le premier secteur de l'industrie alimentaire en France. Sur le plan international, la France est le second pays producteur de lait derrière l'Allemagne et le cinquième pays producteur dans le monde (le premier étant l'Inde).

Les problématiques liées à la disparition des exploitations (elles étaient 300 000 de plus il y a 30 ans, avant la mise en place des quotas laitiers) et aux chutes répétées des cours du lait, qui questionnent la pérennité de la filière française, font régulièrement la une des médias nationaux depuis plusieurs années.

Au-delà de ces sujets connus du grand public, le secteur du lait, et plus largement celui de l'élevage industriel, pose des problèmes environnementaux majeurs au niveau mondial : changement climatique, pollution de l'air, consommation et pollution de l'eau, dégradation des sols, réduction de la biodiversité...

SATORI, Bureau d'Analyse Sociétale pour l'Information du Citoyen fondé

en 2012, se propose de présenter l'état des lieux des principaux impacts de la filière lait en France, au niveau social comme environnemental, en s'appuyant notamment sur une évaluation conservatrice des coûts qu'elle génère pour la société (les "stakeholders" au sens large).

Afin de nourrir la réflexion sur les meilleures façons de répondre aux défis posés, le Bureau SATORI présentera également quelques-uns des principaux leviers de mitigation ou d'impacts positifs offerts par les démarches de durabilité (agriculture biologique, agroécologie...) et proposera une analyse des bénéfices qu'on peut attendre du développement de ces alternatives.

11h00 • LES TECHNIQUES INNOVANTES DÉVELOPPÉES EN FRANCE

François Thiery

Président de l'Agence Bio

“DES TECHNIQUES INNOVANTES POUR UNE DEMANDE CROISSANTE”

L'agriculture a évolué pour répondre aux demandes des consommateurs, de la société ou de logiques économiques.

Le modèle intégrateur répond à une logique de produits à bas prix, basée sur l'industrialisation du processus de production et sa dépendance aux intrants. A l'opposé, la bio est née de la rencontre d'une demande de produits plus sains par des consommateurs et le besoin pour des producteurs de mieux vivre leurs pratiques. Cette rencontre a été contractualisée par un cahier des charges. A ce jour, la bio reste la seule forme d'agriculture qui

mette en œuvre des pratiques agro-écologiques définies dans un cahier des charges européen. Elle est ainsi clairement identifiée par les consommateurs.

Entre les deux, d'autres modèles sont apparus, tantôt des approches qualités (AOC, IGP), des approches sociétales (agriculture paysanne) ou des approches de verdissement des pratiques (agri raisonnée, AEI). Ces dernières, peu définies, n'ont pas eu l'impact escompté par leurs initiateurs. La dilution de leurs exigences environnementales par le pouvoir économique les ramènent à du faire-valoir environnemental au greenwashing. L'agriculture paysanne ne parvient pas à fédérer autour de son modèle.

L'agroécologie doit donc se définir si elle ne veut pas tomber dans les affres de la récupération. L'acceptation mondiale de sa terminologie et sa proxi-

mité avec l'agriculture biologique lui confèrent un statut de modèle agricole apte à relever les défis environnementaux et sociaux actuels.

Le rapport de l'agroécologie à la bio reste à préciser. Trop souvent dans nos pays industrialisés la perception de la bio est associée, voire réduite, à son marché. Mais pour ses pratiquants, c'est un engagement beaucoup plus profond que le simple respect du cahier des charges. Les techniques inventées, utilisées par les paysans bio sont dictées par la recherche d'autonomie, la volonté de préservation des ressources et de la vie des sols ainsi que le besoin d'efficacité de l'agro-écosystème.

L'agroécologie a en ce sens un rôle à jouer dans le répertoire et la mise en œuvre de ces pratiques, notamment celles développées par l'agriculture biologique.

Fabien Liagre

*Ingénieur agro-économiste
au bureau d'études Agroof*

“LES ENJEUX DE L'AGROFORESTERIE”

Changement climatique, stagnation des rendements, hausse du coût des intrants, érosion, perte de la biodiversité : ces profonds bouleversements nous engagent à repenser nos modèles. Les principes de “durabilité des systèmes” font jour aux côtés de l'agroécologie, l'agriculture écologiquement intensive, l'écoagriculture, l'agriculture à valeur environnementale, etc. Parmi eux, l'agroforesterie

ou la réintroduction des arbres dans les systèmes de production. L'agroforesterie remonte au Néolithique, mais elle a longtemps été ignorée de la recherche et des services de développement.

La France compte parmi les pionniers de la recherche développement en agroforesterie, avec un réseau de parcelles pilotes d'environ 100 parcelles, âgées de 1 à 25 ans et qui constituent le premier réseau européen.

En parallèle, de plus en plus de projets de recherche-développement incluent l'agroforesterie dans les thématiques ou les actions entreprises.

Des agriculteurs s'organisent en réseaux, organisent leur formation,

acquièrent connaissance et compétences, et mettent en place leurs propres parcelles expérimentales (on peut notamment nommer le réseau BASE, un des plus actifs qui soit).

Avec la réforme des réglementations qui permet aujourd'hui une meilleure intégration de l'agroforesterie dans le paysage réglementaire et fiscal, c'est une nouvelle période qui s'annonce avec la question des politiques et outils à mettre en œuvre pour accompagner correctement le développement de ces pratiques originales.

Il s'agit aujourd'hui, de poser les bases d'une plateforme d'échange au service de la recherche et de la connaissance.

12h15 • L'IMPORTANCE DE LA RECHERCHE

Toby Bruce

Chercheur entomologiste au Centre de recherche de Rothamsted (GB)

“L'EXEMPLE DE LA MÉTHODE PUSH -PULL”

L'Afrique est confrontée à des problèmes de plus en plus graves pour nourrir sa population, qui croît très rapidement. Ces problèmes sont susceptibles de s'aggraver avec le changement climatique. La croissance de la productivité agricole est essentielle pour assurer la sécurité alimentaire. Cependant, les rendements céréaliers sont actuellement limités par les insectes ravageurs foreurs de tige, les mauvaises herbes parasites Striga et la faible fertilité des sols. Afin de surmonter ces contraintes, une approche, connue sous le nom d'agriculture de conservation du système “Push-Pull”,

a été développée par des scientifiques du Centre international de physiologie et d'écologie des insectes (CIPE) au Kenya et à Rothamsted Research au Royaume-Uni. Cette technique peut doubler ou tripler les rendements.

Le “Push-Pull” implique la culture de maïs ou de sorgho avec une usine d'insectifuge, comme *Desmodium*, et la plantation d'une plante piège attractif, par exemple l'herbe à éléphant, comme culture de périmètre en bordure des champs. *Desmodium* produit des exsudats racinaires qui stimulent la germination suicidaire des graines de *Striga* avant qu'ils colonisent les céréales. *Desmodium* fixe également l'azote, conserve l'humidité du sol et améliore la matière organique du sol. Le système s'est avéré très efficace pour améliorer la sécurité alimentaire pour les agriculteurs pauvres.

Les plantes compagnes fournissent des fourrages de valeur, ce qui facilite la production de lait et ainsi diversifier les sources de revenus des agriculteurs. Le système est approprié parce qu'il est basé sur des plantes compagnes disponibles localement, des intrants extérieurs peu chers, et s'intègre bien avec les systèmes traditionnels de cultures mixtes en Afrique. À ce jour, il a été adopté par plus de 55 600 petits agriculteurs en Afrique de l'Est où les rendements de maïs ont augmenté d'environ 1 t / ha à 3,5 t / ha, réalisé avec un minimum d'intrants. Pour étendre ces avantages à des zones plus sèches et assurer à long terme la viabilité de la technologie en vue du changement climatique, les plantes compagnes résistantes à la sécheresse sont identifiées dans le projet de l'UE-ADOPT.

CONCLUSION DE LA MATINÉE

Olivier de Schutter

Rapporteur spécial des Nations-Unies pour le droit à l'alimentation

La crise des prix alimentaires de 2008 a suscité un réinvestissement massif dans l'agriculture, dans toutes les régions du monde. Mais, dans un contexte de crise écologique, alimentaire et énergétique, la question la plus urgente aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de réinvestir dans l'agriculture, n'est pas de savoir combien mais comment. Le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation estime que les États peuvent et doivent réorienter leurs systèmes agricoles vers des modes de production hautement productifs, hautement durables et qui contribuent à la réalisation progressive du droit fondamental à une alimentation suffisante. S'ap-

puyant sur un examen approfondi des publications scientifiques qui ont vu le jour au cours des dernières années, il met en avant l'agroécologie comme un mode de développement agricole qui n'entretient pas seulement des liens conceptuels solides avec le droit à l'alimentation mais qui a aussi produit des résultats avérés, permettant d'accomplir des progrès rapides dans la concrétisation de ce droit fondamental pour de nombreux groupes vulnérables dans différents pays et environnements. L'agroécologie offre en outre des avantages qui peuvent compléter ceux qui découlent de méthodes conventionnelles mieux connues comme la culture de variétés à haut rendement. De plus, elle contribue de manière importante au développement économique dans son ensemble.

La transposition des expériences agroécologiques à une plus grande échelle est le principal défi à relever aujourd'hui. Des politiques publiques adéquates peuvent créer des conditions propices à de tels modes de production durables. Il s'agit notamment, en matière de dépenses publiques, de donner la priorité à l'acquisition de biens publics plutôt que de se borner à subventionner les intrants, d'investir dans les connaissances en réinvestissant dans la recherche agricole, d'investir dans des formes d'organisation sociale qui encouragent les partenariats, d'autonomiser les femmes et de créer un environnement macroéconomique favorable, notamment en reliant les exploitations agricoles durables à des marchés équitables.

Après-midi
Permettre
le développement
de l'agroécologie

Les thèmes abordés

14h30 • LE RÔLE DES POUVOIRS PUBLICS

Marc Dufumier

Professeur émérite en agriculture comparée et développement agricole à AgroParis Tech, expert auprès de la FAO et de la Banque Mondiale.

“LA RÉFORME DE LA PAC ET LE RÔLE DES POUVOIRS PUBLICS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE”

L'agriculture inspirée de l'agroécologie a pour objectif d'assurer à la fois des aliments de grande qualité gustative et sanitaire, un environnement sain et la préservation des potentialités productives de nos agro-écosystèmes sur le long terme.

Cette forme d'agriculture vise à faire un usage le plus intensif possible des ressources naturelles renouvelables ou pléthoriques (l'énergie solaire, le dioxyde de carbone et l'azote de l'air, etc.) et à recourir le moins possible aux ressources rares et aux énergies fossiles. Les agriculteurs réorientent simultanément et en toute cohérence les cycles de l'eau, du carbone, de l'azote et des autres éléments minéraux, associent étroitement agriculture et élevage, alimentent les animaux avec les résidus de culture, fertilisent les sols avec les déjections animales, et gèrent l'ensemble des interactions entre plantes cultivées et herbes adventives, insectes ravageurs

et auxiliaires, vers de terre et champignons mycorhiziens du sol, etc.

L'agriculture inspirée de l'agro-écologie peut être amenée à récupérer un certain nombre de savoir-faire et de variétés ou races animales rustiques d'autrefois. Elle n'en reste pas moins une agriculture savante capable de perfectionnements constants. Mais plus artisanale que notre agriculture industrielle, elle exige plus de travail, crée donc plus d'emploi et mérite d'être mieux rémunérée. La question est donc d'en pouvoir rendre les produits et les services environnementaux accessibles aux couches sociales les plus modestes.

François Léger

Ingénieur de recherche à l'AgroParis Tech

“LES MODÈLES TECHNIQUES ET POLITIQUES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE”

Il est possible de concevoir des solutions agroécologiques, qui, en s'appuyant sur les fonctionnalités des agrécosystèmes, permettent de produire à un prix raisonnable des denrées alimentaires de qualité, sans impact environnemental majeur, répondant ainsi aux différents ordres actuels de demandes que la société

adresse à l'agriculture. La mise en marche à grande échelle de ces solutions impose toutefois des reconfigurations qui dépassent largement la seule dimension des techniques de production. Dans bien des cas, l'efficacité de solutions agroécologiques impose de penser non seulement à l'échelle des parcelles ou des territoires d'exploitation, mais aussi à une échelle paysagère plus vaste. Elles exigent alors des coordinations entre les acteurs locaux, agriculteurs surtout mais pas seulement, auxquels ceux-ci étaient jusqu'ici peu habitués. D'autre part, le modèle intensif avec lequel il s'agit aujourd'hui de rompre

n'est pas seulement le fruit d'une rationalisation technico-économique, certes discutable dans ses impacts environnementaux et sociaux. Il s'inscrit également dans une organisation générale des filières agro-industrielles. Promouvoir des solutions agroécologiques alternatives n'est pas forcément possible sans une restructuration plus ou moins importante de ce cadre. Enfin, la particularité d'approches agroécologiques est de prendre en compte et de jouer de la complexité des agro-écosystèmes. Toute situation apparaît dès lors singulière et redevable de solutions spécifiques, non réductibles à l'application de préconisations géné-

riques. Mais la recherche et les organisations de développement sont-elles en mesure aujourd’hui de passer d’une logique aujourd’hui fondée sur la prescription des “bonnes solutions” à une logique d’instrumentation conceptuelle et d’accompagnement de la définition locale de solutions locales ? Pour permettre la transition agroé-

cologique, les politiques publiques doivent contribuer à organiser la réponse à ces trois ordres d’interrogations : favoriser l’action collective, accompagner la restructuration des filières agroalimentaires, appuyer l’émergence de dispositifs locaux de conception de solutions appropriées, mobilisant des connaissances scienti-

fiques pertinentes, faisant l’objet d’un effort de capitalisation cohérent. L’objet de cette communication est d’explorer certaines des pistes offertes par la réforme en cours de la PAC autant qu’au niveau national, contribuant ainsi à leur mise en débat.

15h30 • LE DIFFICILE ACCÈS AU FONCIER

Sjoerd Wartena

Co-président du Mouvement Terre de Liens

“L’ACCÈS AU FONCIER ET LE RÔLE DES SAFER”

En 1981, dans son livre programme *Utopie Foncière*, Edgar Pisani écrivait que la législation française en matière de gestion du foncier est un “*maquis inextricable (...) constamment épaissi, pour*

le plus grand profit des professionnels du foncier et pour la plus grande satisfaction des spécialistes”. Constatons également qu’aujourd’hui autant qu’hier le droit et la gouvernance foncière ne permettent pas non plus une quelconque intervention des élus locaux (départementaux ou régionaux) en faveur d’un autre aménagement agricole des territoires. Au contraire, la vocation d’un élu local reste l’organisation de l’urbanisation, tandis que la SAFER,

principal pouvoir en matière d’attribution des terres agricoles, reste au main des corporations (FNSEA, banques, syndicat de propriétaires, etc.). Seul un strapontin est laissé au sein du Conseil d’Administration de la SAFER aux élus départementaux et régionaux porteurs, eux, de l’intérêt général, et par conséquent, théoriquement, premiers responsables de la protection du bien commun que constitue la terre agricole.

Gaël Louesdon

Co-fondateur de Terre de Liens et coordinateur de l’association régionale Terre de Liens Normandie

“L’AGROÉCOLOGIE, UNE ACTIVITÉ CRÉATRICE D’EMPLOIS”

Depuis 2006 avec la Foncière Terre de Liens, et à partir de 2009 avec le Fonds de Dotation, près de 2 700 hectares ont été acquis ou reçus en dons, permettant la création de plus 220 emplois grâce à l’action de Terre de Liens.

Ce Mouvement citoyen ouvre donc une voie dont il convient d’explorer et de libérer le potentiel économique. Le 15 mars 2013, Terre de Liens Normandie lancera un outil pédagogique de projection économique : le Convertisseur Alimen’Terre.

Cet outil internet montre le potentiel de création d’emplois directs que nous sommes susceptibles d’inventer ensemble si tous les acteurs sociaux individuels et collectifs décident de relocaliser leurs consommations alimentaires : avec près d’un million de

paysans pratiquant l’agriculture biologique sur 80 % de la Surface Agricole Utile, les agricultures paysannes, biologiques et de proximité voulues par une majorité de citoyens aujourd’hui sont à même de démontrer que l’agroécologie peut faire des contraintes environnementales un atout économique inédit, résolvant, par une protection active de la terre agricole, de nombreuses contradictions sociales, environnementales et économiques.

16h00 • LA TRANSITION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE

René Louail

Paysan, conseiller régional EELV de Bretagne

“COMMENT RÉUSSIR LA MÉTAMORPHOSE DU MODÈLE AGRICOLE BRETON ?”

Un modèle agro-industriel à bout de souffle. La Bretagne au milieu du gué... En moins de 40 ans la Bretagne a perdu 110 000 fermes, le rythme s'accélère et depuis 10 ans le secteur agroalimentaire fort de 67 000 emplois prend le relais, les géants au pieds d'argile Doux, Gad, Le Clézio (groupe Even), U.K.L., etc. en fin de

vie, tombent les uns après les autres. Les licenciements font la une des quotidiens chaque semaine sans véritables alternatives de la part des pouvoirs publics.

La “ferme régionale” vieillit par manque de rentabilité, le marché mondial est impitoyable et sous perfusion. La flambée du prix des matières premières (céréales, soja) met à genoux les élevages les plus grands et dépendants des achats d'aliments.

Dans un contexte de doute sur la qualité des produits alimentaires, la Bretagne ne fera pas l'économie d'une crédibilité accrue sur la qualité de son environnement et sur la reconquête de

l'eau en particulier, elle devra, dans un marché ouvert, inverser de façon drastique la consommation de produits vétérinaires en élevage avant qu'un nouveau scandale n'intervienne...

Si le diagnostic semble plutôt partagé, les remèdes proposés quand à eux sont aux antipodes selon les acteurs : continuer pour le marché mondial à faible valeur ajoutée dont la rentabilité sera assurée par la production d'énergie annexée (méthanisation) ou rénover l'élevage sur des fermes modestes liées au sol ?

Quelles seraient les conditions nécessaires pour réussir la métamorphose du “modèle agricole” breton ?

Philippe Pointereau

Directeur du pôle Agro-écologie de SOLAGRO.

“UNE AGRICULTURE MULTIFONCTIONNELLE FONDÉE SUR LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS ET LA RELOCALISATION DES PRODUCTIONS”

Matrice qui intègre un grand nombre de données physiques interdépendantes (surfaces, rendements, démographie, climat, besoins alimentaires), Afterres 2050 montre comment nourrir en 2050 une population française croissante, produire du carbone renouvelable pour l'énergie et les matériaux dans un monde sous tension énergétique, réduire les émissions de

gaz à effet de serre, faire vivre une agriculture de qualité dans des territoires ruraux dynamiques.

Basé sur un ajustement de nos besoins à la capacité réelle de nos écosystèmes et en y répondant de manière pérenne, Afterres2050 est en cohérence avec le scénario négaWatt dont il partage les fondamentaux de sobriété et d'efficacité.

Afterres 2050 ne repose sur aucun pari sociétal et technologique. Il mise sur le déploiement à large échelle d'une agriculture (et d'une sylviculture) multifonctionnelle, hautement technique et déjà pratiquée avec succès par une génération d'agriculteurs pionniers en agroécologie.

Mixité des productions, allongement des rotations, introduction massive de

légumineuses dans les assolements, maîtrise de la fertilisation, associations de cultures (y compris arborées) sur une même parcelle, semences adaptées aux bas niveaux d'intrants, traitements phytosanitaires en ultime secours : telles sont les évolutions proposées par Afterres 2050. A l'inverse de la spécialisation des fermes et des régions observée aujourd'hui, le scénario mis sur une diversification des exploitations et une relocalisation des productions.

Inscrit dans une triple transition – nutritionnelle, agricole, énergétique – Afterres 2050 est par ailleurs porteur d'une vision et d'un projet totalement renouvelés pour nos agricultures et nos agriculteurs.

Jacques Caplat

*Agronome et géographe,
auteur de "L'agriculture biologique
pour nourrir l'humanité"*

**"TENDRE VERS L'AUTONOMIE EN
PROTÉINES POUR L'ALIMENTATION
ANIMALE"**

La transition vers des agrosystèmes écologiques impose de repenser la place de l'élevage, autour de trois idées-forces : la cohérence agronomique, l'équité socio-économique et les comportements alimentaires. L'élevage européen s'appuie sur l'importation massive de soja sud-américain : l'UE importe 34 millions de tonnes d'équivalent-tourteau de soja par an. Cette pratique est intenable car elle nie la biologie des animaux et

crée du chômage dans les pays tiers. Une remise en cohérence nécessite de rappeler que le système digestif des ruminants (vaches, moutons, chèvres) est adapté à une alimentation basée sur l'herbe et le foin, tandis que les monogastriques (porcs, volailles) peuvent valoriser des issues de triage et des déchets. C'est à cette condition que l'élevage peut redevenir une activité complémentaire et non plus une concurrente de l'alimentation humaine. Cela conduira à remodeler les paysages européens et à permettre aux paysans et salariés agricoles sud-américains de retrouver leur travail et leur dignité. Cela implique également une réduction de la production animale à l'hectare, et par conséquent des changements dans les habitudes alimentaires occidentales : il serait

impossible de nourrir toute l'humanité si elle s'alignait sur la surconsommation carnée occidentale actuelle. Le retour « à l'herbe » des élevages de ruminants suppose la conquête d'une « autonomie en protéines », notamment par la culture de légumineuses fourragères (luzerne, pois, lupin, féverole...) et une complémentation secondaire par du soja européen. Cette transition nécessite des outils financiers (aides européennes, aides à l'équipement spécifique), une formation technique des agriculteurs, des moyens de recherche... et l'organisation de synergies à l'échelle des territoires (notamment entre fermes céréalières et élevages de volailles). Elle résume bien la problématique de la transition vers l'agroécologie.

CONCLUSION DE LA JOURNÉE

Philippe Baret

*professeur d'agronomie à l'Université
Catholique de Louvain (UCL)*

**"LES MOYENS POUR RÉUSSIR
LA TRANSITION VERS
UNE AGRICULTURE DURABLE"**

Les principes de l'agroécologie, inspirés de l'écologie scientifique et d'une nouvelle vision des systèmes alimentaires intégrant des dimensions sociales, économiques et politiques, conduiront à des systèmes plus efficaces et pertinents tant pour l'agriculteur que pour le citoyen. Une bonne partie des contraintes que rencontrent aujourd'hui les systèmes alimentaires, sont liés à des ruptures

d'équilibre et une trop grande dépendance aux intrants externes. Les pratiques de l'agroécologie conduisent à des systèmes plus parcimonieux, plus autonomes qui maintiennent leur productivité sur le long terme tout en favorisant la biodiversité, la qualité des eaux et des sols, la qualité des aliments et le statut des agriculteurs. Même si ponctuellement la transition vers ces systèmes peut induire une baisse limitée de rendements, dans tous les cas, l'approche agroécologique au sens fort a comme objectif de diminuer les externalités négatives liées à l'activité agricole et de renforcer les services écosystémiques des agroécosystèmes.

Si ces systèmes agroécologiques sont pertinents, il est difficile de comprendre pourquoi le nombre d'agriculteurs les mobilisant reste limité. Différents éléments liés aux verrouillages des systèmes socio-techniques expliquent cette difficulté de transition. Les agriculteurs et agricultrices en situation de crise sont probablement ceux qui manquent le plus d'une marge de manœuvre qui pourrait leur permettre d'expérimenter de nouvelles trajectoires. Des pistes pour ouvrir ces marges de manœuvre impliquent une approche systémique et une compréhension fine de la nécessaire complexité des systèmes de production.

CONTACT PRESSE

Caroline Grange / 06 33 24 16 63

INSCRIPTION

Inscription impérative à l'adresse suivante
colloqueagroecologie.senat@gmail.com
(nombre de places limité)

L'accueil se fera au 15 rue de Vaugirard, Paris 6^e. Vous devrez vous munir de votre invitation et d'une pièce d'identité.

.....
COLLOQUE
.....

L'agroécologie

une pratique d'avenir